



Paris, le 13 mars 2026

TABLE RONDE AVEC LE PDG DE LA SNCF

Dans un contexte de crise sanitaire caractérisée par la dégradation continue de l'état de santé physique et mentale des cheminotes et cheminots, et une crise majeure de gouvernance au sein du Groupe Public Ferroviaire, **les fédérations cheminotes ont adressé un avertissement ferme et une demande de rencontre urgente au PDG de la SNCF.**

Les quatre fédérations ont été reçues dans le cadre d'une table ronde le 10 mars. Unitairement, nous attendions des engagements forts afin de pouvoir retrouver de la sérénité et conforter l'unité sociale.

Pour le PDG de la SNCF, l'objectif était de « retrouver le chemin de la confiance »

Le bilan unitaire de cette rencontre est clair : Décevant !

LOIN DU COMPTE !

En ouverture, le PDG de la SNCF, a reconnu « *une période très difficile* » et « *un risque accru de Risques Psycho-Sociaux* » pour les cheminot-es. Pour nos fédérations syndicales, le constat partagé de cette situation aurait dû entraîner des mesures fortes, mais rien n'a été annoncé sur la situation sanitaire et sociale ! Concernant la crise de gouvernance face à une SA qui ne respecte plus rien et remet en cause tous les jours l'unité sociale et les engagements du groupe, nous attendions mieux que des annonces en demi-teinte.

Les principales annonces :

- **Écoute des cheminot-es / Instances de Proximité** : à la suite de ses tournées en région, le PDG constate que les instances sont saturées et que le dialogue social a du mal à vivre sur le terrain. Il annonce donc un groupe de travail avec les fédérations en vue de faire des propositions pour retrouver de la proximité dans les instances et ainsi traiter le quotidien des cheminot-es.
- **Filiales SNCF Voyageurs** : le PDG propose la signature d'un accord pour prolonger le délai de survie des accords collectifs et des RH (sauf l'accord temps partiel, celui sur les activités sociales et culturelles ainsi que l'accord sur l'organisation du temps de travail et les RH afférents) pour les 3 filiales actuelles jusqu'à décembre 2027. Cette réponse partielle ne règle pas l'attitude de la SA Voyageurs qui cherche systématiquement à interpréter ou ne pas respecter les accords ou autres directives !
- **Temps de travail dans les filiales** : bien que l'accord sur l'organisation du travail actuel soit tout fait adaptée pour les filiales, le PDG annonce l'ouverture d'une négociation nationale sous l'égide de la SA voyageurs pour : "*identifier les besoins d'adaptations nécessaires aux filiales*". Concrètement, la SA Voyageurs veut s'attaquer à la réglementation du travail commune à tous les cheminot-es pour la rapprocher de celle de la convention collective.

Des nouvelles rencontres sont déjà fixées avec la direction de l'entreprise sur ces sujets. Dans l'unité syndicale, les fédérations cheminotes ont pris leurs responsabilités depuis plusieurs semaines et continueront à le faire dans l'intérêt de tous les cheminot-es du groupe SNCF !

Nous ne les laisserons pas exploser l'unité sociale du Groupe !